GATT : POUR UN RIO ROUND !

Il est quasiment impossible, pour un écologiste, de porter un jugement "nuancé" sur les résultats de l'Uruguay Round... pour la simple raison que les débats à l'agenda de ce cycle de négociations du GATT n'étaient pas celui des écologistes. Inversement, les objectifs constants des écologistes, pas plus que les impératifs universels du développement soutenable proclamés à la Conférence de Rio, ne figuraient pas sur l'agenda des négociateurs, et pire, n'étaient même pas pris en compte par les gouvernements qui les mandataient (et qui pourtant avaient signé les déclarations et les conventions de Rio !). Comment dès lors porter un jugement sur le "qui gagne, qui perd" ? Sinon pour dire que le grand perdant est l'esprit de solidarité et de responsabilité planétaire. Ce qui est (provisoirement) enterré, c'est l'esprit de la Conférence de Rio. En réalité, l'Uruguay Round a été lancé au milieu des années 80, à une époque où l'on s'imaginait que le libre jeu des forces du marché promouvait l'intérêt général international ! Or le marché ne tient compte ni de l'environnement, ni des effets intergénérationnels, ni des asymétrie dans les rapports de force. Certes, la folle ambition ultra-libérale de l'Uruguay Round a connu un coup d'arrêt dès 1990, et le piteux résultat d'aujourd'hui est loin des ambitions de Reagan. Mais, si on n'est pas allé très loin, la direction reste la même : mauvaise.

UN EXEMPLE DE FAUX DEBAT

Un des grands pièges du débat sur le GATT est qu'il s'agissait d'un débat *entre pays*. Or l'intérêt "national" est très difficile à définir : il n'est le plus souvent que l'intérêt des groupes bénéficiaire du modèle de développement provisoirement dominant dans un pays. Il n'est ni son "intérêt patrimonial" (celui qui serait défini en considérant le pays comme une famille empruntant son patrimoine aux générations futures) ni, en général, l'intérêt équitablement défini de la majorité de sa population.

Prenons l'exemple des exportations agricoles françaises. On a considéré comme une "victoire" de pouvoir exporter un petit peu plus de surplus subventionnés à prix cassé. Intéressant pour les quelques dizaines de milliers de cultivateurs et éleveurs sur-intensifs. Pas fameux pour les campagnes, les sols, les nappes phréatiques. Sans intérêt pour la grande majorité des agriculteurs français petits et moyens peu compétitifs... et désastreux pour les paysans africains dont les marchés sont inondés par la grande braderie européenne.

"En face", il y avait les Etats-Unis, l'Australie et surtout les "pays du groupe de

Cairn", ces pays du Sud qui seraient compétitifs, sans subvention, sur le marché mondial (y compris en Afrique !)...grâce à la capacité de leurs gros agrariens à surexploiter leur main d'oeuvre rurale et à exercer une énorme pression sur un environnement naturel exceptionnellement favorable.

Fallait-il être pour les uns contre les autres ? L'agenda des écologistes était radicalement différent. Reconnaissant que le libre jeu des forces du marché ne peut en aucune manière réguler une agriculture soutenable, et que tout agriculture "trop" exportatrice est nécessairement nuisible à l'environnement (quand elle ne repose pas déjà sur une exploitation insoutenable des producteurs), ils proposaient un retour général vers des formes d'agricultures plus "paysannes" (moins intensive en engrais et pesticides) donc moins excédentaires en Europe, et une reconquête de l'indépendance alimentaire au Sud, avec recul des cultures rentières d'exportation. Cela impliquerait d'ailleurs une abolition de la dette du Tiers Monde, qui, dans les années 80, a "restructuré" de force tout le Sud vers une course irrationnelle à l'exportation (agricole ou industrielle) qui se retourne actuellement contre l'équilibre social des pays du Nord... et l'équilibre écologique de la planète.

ET MAINTENANT ?

Le point le plus positif de l'affaire... est que la négociation n'est pas finie. En décidant la mise en place d'une "Organisation Mondiale du Commerce", les négociateurs ont *ispo facto* ouvert un nouveau "Round" : la reformulation générale des règles du GATT dans la constitution de l'OMC. C'est le moment où jamais d'y greffer l'esprit et les résultats de la Conférence de Rio sur l'Environnement et le Développement.

Ce ne sera pas facile. Deux exemples :

* La convention "biodiversité" de Rio, en reconnaissant un droit des pays sur leur germoplasme et l'obligation pour les firmes pharmaceutique ou l'industrie de semences de transférer leurs découvertes au Sud à des conditions équitables, entre en collision avec la "protection de la propriété intellectuelle" du GATT. Mais elle ne satisfait pas pour autant les écologistes, qui contestent plus radicalement le droit de breveter le vivant et de le manipuler.

* La convention "climat" de Rio n'est applicable que si les pays qui prennent des mesures pour inciter (par des écotaxes, ou autres) les industriels à choisir des techniques économes en effet de serre peuvent se protéger contre leur concurrents qui ne le feraient

pas. Une solution consiste à remplacer la notion de "produit" par celle de "produit et méthodes de production", dans la règle du GATT d'égal traitement des "produits étrangers ou nationaux". Ainsi on pourrait sanctionner les "méthodes de production sales". Mais qui donnerait le droit de sanctionner ? N'introduirait-on pas un prétexte au "mercantilisme écologique" contre le Sud ?

Bref, du pain sur la planche pour un Rio Round...

Alain LIPIETZ

Directeur de Recherche au CNRS
Porte-parole économique des Verts
Auteur de *Berlin, Bagdad, Rio*, Ed. Quai Voltaire